



TECHNIQUES D'ENTRETIEN ET D'AMENAGEMENT POUR LES ESPACES VERTS

MODE DE VALIDATION :
NON CERTIFIANT

OBJECTIFS

- Gérer durablement les espaces publics et les projets paysagers.
- Acquérir les bases du développement durable appliqué à la gestion différenciée (notions réglementaires et techniques),
- Prendre en compte à l'occasion d'aménagements d'espaces publics les principes du développement durable et les codes d'entretien de la gestion différenciée,
- S'appuyer sur l'étude et la visite de modèles d'aménagements locaux.

PRE-REQUIS

Aucun

PUBLICS CONCERNES

Tous publics

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Entretien

CONTENU

- Notions de développement durable appliquées aux espaces publics,
- Evolution des directives et contraintes (objectif zéro-pesticides, gestion différenciée des espaces publics),
- Maintien de la biodiversité et de la qualité paysagère,
- Aménagements alternatifs (eaux pluviales, revêtements de circulations, accessibilité.)
- Végétalisation des espaces, choix des espèces adaptées et techniques
- Choix de matériaux durables,

EVALUATION FIN DE FORMATION : Evaluation en situation professionnelle

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Capacité d'accueil : 12 stagiaires minimum

Durée moyenne totale : 3 jours

- En centre : 18 heures

Période : De mai à novembre

Recrutement : septembre

COUT DE LA FORMATION

A partir de 198 euros TTC*
par stagiaire
Activité non soumise à la TVA
(Article 261 4-4a du CGI)
*selon financement

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Salle de cours
- Exploitation agricole

TYPE DE VALIDATION

Attestation de formation

FRAIS PEDAGOGIQUES

Aucun frais annexe

FINANCEMENTS PRIS EN CHARGE
selon le profil du demandeur par

CTM
Aide
individuelle à
la formation
pour les
demandeurs
d'emploi

POLE EMPLOI
Aide pour les
demandeurs
d'emploi

OPCO
pour abondement
d'un CPF
individuel
OU CPF
Transition
professionnelle
pour les salariés

CPF individuel
+
AUTOFINANCEMENT
pour les salariés
et les demandeurs
d'emploi

ACCES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanente, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, le référent Handicap est à votre disposition pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifique et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires de formation en présentiel :

7h30 -11h45 / 12h30-14h30

Parking visiteurs

Restauration collective possible uniquement sur le site du ROBERT
(sauf pendant les congés scolaires) : tarif 4,35 € le repas

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Contactez le secrétariat :

- par téléphone au 05.96.65.40.98 / 06.96.24.01.79

- par mail : cfppa.le-robot@educagri.fr

Consultez notre site internet :

<https://eplefpa-lerobert.educagri.fr/cfppa>

